

pour effet de faire cesser l'émigration qui a été si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture, si la masse des cultivateurs s'empresse de seconder les efforts de ceux qui sont à la tête des industries agricoles et qui désirent les propager davantage.

Ce qui se pratique au sujet de l'industrie laitière et de la fabrication du sucre de betteraves, aura lieu avant longtemps, par l'introduction de nouvelles industries agricoles ou d'industries dont la matière première provient de la culture; car nombre d'industries antérieurement introduites dans le pays ont cessé d'être exploitées par le manque de matière première, trop difficile à obtenir faute de bras pour les travaux qu'elle occasionnait, ce qui rendait cette matière première très coûteuse. Le cultivateur étant toujours plus prompt à abandonner la partie, chaque fois qu'il s'agissait d'introduire une industrie propre à favoriser l'agriculture, le fabricant devait nécessairement fermer ses portes. Les ouvriers restaient sans ouvrage, et le cultivateur avec une ressource de moins pour la bonne exploitation de sa ferme.

Si l'industrie laitière est en grande faveur et sur le point d'obtenir de nouveaux et brillants succès, ce n'est pas sans avoir imposé aux cultivateurs avec instance et assez difficilement cette industrie laitière qui, suivant eux, ne faisait qu'enrichir le fabricant sans qu'eux mêmes n'aient eu rien de plus à gagner. Grâce aux instances et aux constantes démonstrations des directeurs de la Société d'industrie laitière, les cultivateurs envisagent l'introduction de l'industrie laitière à un meilleur point de vue qu'autrefois. Actuellement les directeurs de cette société, les fromagers de même que les cultivateurs, agissent de concert ensemble pour obtenir de cette exploitation les plus grands profits tout en offrant les meilleurs produits, tant pour le beurre que pour le fromage.

Pour l'établissement des beurrieres et des fromageries, il y a différentes réformes importantes à introduire, qui seront soumises à l'expérience pratique des directeurs de l'école de beurrierie à Saint-Hyacinthe, dans le cours de l'hiver, et qui, si elles sont profitables, seront introduites dans les différentes paroisses où l'on fabrique le beurre dans une fabrique sous la direction d'un syndicat.

Dans le but de favoriser davantage l'exploitation agricole, l'Hon. Commissaire de l'agriculture vient de permettre l'établissement d'une école d'arboriculture qui devra être largement subventionnée afin de lui assurer un entier succès.

Cette école, sous l'entière direction des RR. Pères Trappistes, exerçant son influence à Oka, de même qu'à Manitoba et au Lac St-Jean, aura pour effet de provoquer, dans tout le pays, l'établissement d'industries fruitières propres à procurer de nouveaux revenus aux cultivateurs.

Personne n'ignore qu'à Essex, dans la province d'Ontario, de même que dans les environs de Montréal, quelques particuliers se sont livrés à la fabrication de vins et à celle du cidre. Nul doute que par une école spéciale d'arboriculture à Oka, ayant ses ramifications au Lac St Jean et à St-Norbert, la culture des arbres fruitiers et de la vigne deviendra plus générale et sera exploitée sur une plus grande échelle et avec plus de succès et de profit dans les différentes parties de notre pays.

Dans ces conditions, la culture de la vigne et l'établissement de vergers rapportant des fruits de toutes espèces, ne sera pas lente à être introduite plus généralement dans nos campagnes, soumise comme elle le sera, à la surveillance et à la bonne direction de ceux qui auront fréquenté l'école d'arboriculture de Oka.

On ne saurait douter qu'un verger bien tenu et rapportant toutes espèces de fruits appropriés aux besoins de notre pays, à la fabrication des différentes liqueurs, tout particulièrement de celle du cidre, de même que pour la culture des fruits pouvant être exportés sur les marchés étrangers, serait chose payante.

Outre le voisinage de la maison, les cultivateurs peuvent utiliser, pour l'établissement d'un verger, différents terrains de la ferme impropres à d'autres cultures; même les rochers qui sont actuellement privés d'arbres, pourvu que ces pommiers soient à l'abri du vent. La plantation des pommiers à cidre favoriserait tout particulièrement d'autres cultures, par les abris qu'ils pourraient offrir; par exemple, le long des clôtures, dans un champ plus exposé à la sécheresse par la nature du sol: ce serait un moyen à employer pour conserver au sol, l'humidité qui lui est nécessaire, et tout particulièrement à l'égard des prairies.

Pour ce qui est des améliorations indispensables, faites dans le but de favoriser l'introduction de ces différentes industries agricoles, les cultivateurs pourraient, dans un avenir prochain, profiter du syndicat agricole nouvellement établi, et qui devra mettre à l'étude et soumettre à l'expérience pratique de nos différentes fermes-modèles, toutes les amélio-